

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18820 - 73ÈME ANNÉE

Assises des outre-mer : éléments pour un débat

Propositions pour l'emploi des jeunes



Plus de la moitié des jeunes sont au chômage à La Réunion.

Après la présentation officielle mercredi à Paris, Annick Girardin ouvrira aujourd'hui les premiers ateliers thématiques des Assises des Outre-mer. Il sera notamment question de la jeunesse. Voici quelques éléments pour un débat.

La jeunesse est une question essentielle pour La Réunion. C'est en effet elle qui constitue une richesse pour notre pays. Mais dans le système actuel, sa situation est très difficile. Plus de la moitié des jeunes sortis de l'école sont au chômage. Si cette catastrophe n'épargne pas les diplômés de l'enseignement supérieur, elle

touche encore plus largement ceux qui quittent l'école sans diplôme. La proportion de chômeur dépasse dans ce cas 60 %. Voir une telle richesse gaspillée est un drame, car l'exil est souvent la seule alternative pour trouver un travail. La Réunion a pourtant besoin de toutes ses forces vives pour se développer, et la jeunesse est la principale.

Nouveaux besoins, nouveaux emplois

Pour remédier à ce gâchis, le PCR propose d'insister sur l'emploi aux Réunionnais. Pour répondre à l'urgence, il avance l'idée de deux

grands services d'intérêt public dans l'environnement et l'aide à la personne. L'objectif est de répondre à des besoins permanents en pérennisant les emplois aidés. La Réunion va connaître une augmentation du nombre des personnes âgées. Cela nécessitera de nouveaux services. Plus de la moitié de l'île se situe dans un Parc national. L'entretien des espaces verts, des sites naturels et la protection de la biodiversité sont un gisement d'emplois.

Nombreux sont les jeunes Réunionnais titulaires d'un diplôme leur donnant accès aux concours de la fonction publique. Dans ce secteur, le PCR propose un moratoire pour les postes à pourvoir à La Réunion. Pendant une

durée de 15 ans, ces derniers ne seraient plus dans le mouvement national, ce qui permettrait à des Réunionnais ayant le diplôme requis d'obtenir à coup sûr un emploi à La Réunion dans ce secteur.

Pour le privé, il est proposé l'obligation de publier les offres d'emplois à Pôle emploi, et de ne pouvoir recruter une personne de l'extérieur que s'il est prouvé qu'aucune compétence n'est disponible à La Réunion.

Préparer la jeunesse

Le PCR mise aussi sur la création d'une conférence sur l'emploi. Cette instance sera chargée d'anticiper les

besoins en emplois pour toute l'île, ce qui doit permettre de lancer les formations nécessaires pour que des Réunionnais puissent occuper ces futurs emplois.

Le co-développement est une autre piste. L'intensification des échanges avec les pays de notre région doit donner la possibilité à de jeunes Réunionnais de participer au développement de nos voisins.

Enfin, l'économie de l'intelligence est porteuse d'un grand potentiel.

Ces propositions sont autant de pistes que le PCR propose d'explorer à l'occasion de ces Assises des Outre-mer, afin que tous les jeunes puissent avoir des perspectives d'emploi à La Réunion.

Assises des outre-mer : éléments pour un débat

La mobilité au service de La Réunion

Aujourd'hui, Annick Girardin lancera les premiers ateliers locaux des Assises des Outre-mer. Le premier cet après-midi concernera la mobilité. Elle ne doit pas être un prétexte pour ne pas créer des emplois à La Réunion comme à l'époque du BUMIDOM quand le pouvoir a tenté de vider notre île de ses forces vives.

La mobilité n'est pas une idée neuve à La Réunion. Elle a été évoquée dès la publication du rapport Finances, du nom d'un haut fonctionnaire en mission à La Réunion quelques années après l'abolition du statut colonial de notre île. À cette époque, Madagascar était envisagé comme un exutoire à la croissance démographique de notre île. Cela a donné lieu à la colonisation de la Sakay dans les années 1950 qui finit par l'expulsion des Réunionnais. Dans les années 1960, la France était en pleine croissance économique. Elle avait la possibilité d'accompagner le développement de La Réunion. Tel n'a pas été le choix du pouvoir qui a préféré utiliser les départements d'outre-mer comme un réservoir de main d'œuvre pour les besoins de son industrie et de ses entreprises publiques. Cette politique de mobilité visait à vider La Réunion de ses forces vives. Notre île subit encore aujourd'hui les conséquences de ce choix, avec la persistance d'un non-développement, à l'origine d'un chômage massif. Cette situation entretient un flux migratoire important des jeunes vers la France, la mobilité est le terme aujourd'hui utilisé à la place de l'émigration. Le solde migratoire

de notre île est négatif, les jeunes sont encore des milliers à quitter l'île à la recherche d'un avenir meilleur, et beaucoup ne reviennent pas.

S'attaquer à tous les monopoles

Pour le PCR, la mobilité passe par le désenclavement de La Réunion. Cela implique de s'attaquer à tous les monopoles. Le premier est celui de la destination. La France ne doit pas être le seul horizon. Si des Réunionnais ont envie d'émigrer, les pays de notre région sont bien plus proches et permettent des retours au pays bien plus fréquents. Ceci suppose un renforcement des relations entre notre île et les pays voisins. La proposition de créer une Université francophone de l'océan Indien va dans ce sens.

Pour cela, il est nécessaire de mettre fin à une politique des visas humiliante pour les ressortissants du Sud-Ouest de l'océan Indien. Par exemple, si un Réunionnais peut entrer à Madagascar en achetant un visa à son arrivée à l'aéroport, la réciprocité doit exister.

Pour les relations avec la France, l'État doit financer les aides au voyage comme il le fait pour la Corse. Ce n'est pas aux contribuables réunionnais de payer.

Désenclavement

Le désenclavement doit s'appuyer sur des outils. Le PCR propose la création d'une compagnie régionale maritime. Le but est d'intensifier les échanges dans la région. Il s'agit aussi que les peuples de la région puissent avoir la maîtrise de leur désenclavement afin qu'ils ne dépendent plus de compagnies extérieures pour le transport des marchandises.

Dans le domaine du numérique, le PCR revendique la fin du monopole pour le désenclavement par le câble transocéanique. Ceci contribuera à améliorer la qualité du service et à faire baisser les coûts.

Toutes ces propositions visent à faire de la mobilité un outil au service de La Réunion.

Edito

La fin des emplois aidés dans 14 mois

La question des emplois aidés étaient au programme du premier jour de la visite de la ministre des Outre-mer à La Réunion. Les emplois verts l'ont accueillie à l'aéroport. Une rencontre a ensuite eu lieu avec une délégation d'employeurs à la préfecture. À cette occasion, Annick Girardin a annoncé le déblocage de crédits pour financer 300 emplois supplémentaires cette année. Cela fait donc un total de 1447 alors que la veille, Brigitte Naze avait indiqué que les effectifs s'élèvent habituellement à 1800 personnes. De plus, la durée des contrats est ramenée à 6 mois, ce qui rend très difficile l'accès à la formation pour les bénéficiaires de ces emplois.

Quelques heures plus tard, la ministre avait rendez-vous avec une autre délégation d'employeurs : les maires. À la sortie de la rencontre, Stéphane Fouassin, président de l'Association des maires de La Réunion, a fait part de son pessimisme. En effet, les maires ne pourront pas compter sur des contrats supplémentaires cette année alors que le nombre est en diminution par rapport à 2016. Et surtout, Annick Girardin a annoncé la fin des emplois aidés pour 2019.

Il reste donc 14 mois à vivre pour le système des emplois aidés qui est, depuis le début des années 1970, un des principaux moyens pour assurer la paix sociale dans notre île. C'est donc la rupture avec une pratique traditionnelle de traitement social du chômage co-financé par l'État. L'échéance 2019 vient donc d'être révélée, il reste peu de temps pour assurer la transition. Plus que jamais, l'heure des propositions est arrivée.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Epidémie à La Réunion

Plus de 62.000 cas de grippe et 5 décès

Au cours de ces 2 dernières semaines, l'épidémie de grippe s'est poursuivie à la Réunion : le nombre de consultations en médecine générale pour grippe ou syndrome grippal a été estimé à plus de 62 200 depuis le début de l'épidémie. Les différents indicateurs sanitaires (consultations en médecine de ville et dans les services d'urgence) montrent que l'épidémie est toujours de forte intensité.



28 patients ont été hospitalisés en réanimation pour grippe

L'épidémie saisonnière de grippe a commencé de manière tardive cette année. Au cours de ces deux dernières semaines l'augmentation de l'activité pour grippe ou syndrome grippal se poursuit dans les services d'urgences et en médecine de ville. Le nombre de consultations en médecine générale pour grippe ou syndrome grippal été estimé à plus de 62 200 depuis le début de l'épidémie.

Depuis le début de l'année, 28 patients ont été hospitalisés en réanimation pour grippe, dont 5 personnes décédées.

Dans ce contexte, l'ARS OI rappelle l'importance de renforcer les mesures d'hygiène pour limiter la transmission de la maladie.

Des gestes simples appliqués au quotidien permettent de se protéger de la maladie et de protéger son entourage. Ces mesures d'hygiène doivent être renforcées au contact

des plus fragiles : les personnes âgées, les nourrissons et les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes atteintes de certaines maladies chroniques :

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou utiliser une solution hydroalcoolique.

- Se couvrir la bouche dès que l'on tousse, éternue (dans sa manche ou dans un mouchoir à usage unique) et transmettre ce réflexe aux enfants.

- Porter un masque et limiter les contacts.

- Se moucher dans des mouchoirs à usage unique et les jeter.

- Éviter de serrer les mains, d'embrasser, de partager ses effets personnels (couverts, verre, brosse à dent, serviette de toilette, etc.), notamment avec les plus fragiles.

Les personnes qui présentent des symptômes évocateurs de grippe clinique, associant des signes généraux (fièvre, frissons, malaise général, céphalées, myalgies) et des signes respiratoires (catarrhe des voies aériennes supérieures, toux, dyspnée), doivent prendre contact avec leur médecin traitant.

In kozman pou la rout

« Sak t'aou t'a moin, sak t'amoin t'a pa ou ! »

Koman zot i apèl sa zot ? In marshé pa égal, sa lé sir. Konm in pé n'oré di sa in marshé triké sansa konm i di dann la lang fransèz in marshé do « dupe ». Dizon li lé fé éksepré pou roul inn dan la farine. Pou kosa nana marshé konmsa ? Pars i pé dir, shakinn i défann son droi, mé i fo kroir, dan la vi, lé pa konmsa-an touléka, lé pa konmsa toultan. Nana in pé nana lo sans larj z'ot propriyété é sète-la i alonj lo bra ziska sète z'ot voisin. Boudikont l'égalité la pa in kalité partazé rant toulmoun. Pli pir, la règ zénéral sré plito l'inégalité - l'inzistis si zot i vé. Sa lé vré dann la sosyété an zénéral : oplis i kriy l'égalité, oplis nana l'inzistis. Sa lé vré galman dann la rolasyon rant dé pèrsonne : i ariv azot fé plime azot par l'moun ? Alé ! Mi lèss azot réflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Billet philosophique

Méditer pour agir

Ces derniers jours, à l'occasion de la Journée Internationale de la non-violence (2 octobre) et de l'anniversaire de la naissance de Mahatma Gandhi (2 octobre 1869), un grand nombre de Réunionnais-es se sont rassemblés pour réfléchir aux leçons à tirer des combats à portée universelle menés par ce grand philosophe et militant anti-colonialiste indien. Ce fut le cas par exemple lors de la 8e édition de la grande nuit de la méditation sur la non-violence organisée le 30 septembre à Saint-Denis par l'Association Réunionnaise des Relations et Créations Culturelles (ARRCC) et animée par Régine Armoudom, professeure de yoga dans les écoles.

Un grand nombre de représentants d'associations culturelles, de professeurs, psychologues, écrivains, poètes, artistes, etc. ont apporté leur contribution aux pensées très riches exprimées durant cette nuit, qui a commencé par un "Grand Mandala de Lumière" sur le parvis de la mairie, avec des chants et des danses pour la paix et l'amour. Et beaucoup de personnes qui portaient le flambeau de la paix ont pris la parole pendant quelques secondes « pour un monde juste et pacifique » ; l'une d'elles a lancé cet appel : « Alon donn anou la min pou libèr nout péi é pou fé de l'océan Indien in zone de pé ».

Ensuite, de nombreux conseils ont été donnés pour renforcer le génie collectif réunionnais pour la culture de la réconciliation et de la fraternité comme celle de la lumière et la douceur pour mieux organiser la résistance. Des intervenants ont aussi tracé des pistes pour être serein, apaisé, tendre, zen, clément, altruiste, raisonnable, calme, souriant... afin de mieux réfléchir, développer la compassion, chercher l'entente avec les autres, ne pas s'énerver et chercher à dialoguer pour des projets communs.

« Ouvrir le sens de notre responsabilité »

Autres citations pour aller dans ce sens : « Pensons avant tout aux personnes qui souffrent le plus à La Réunion et dans le monde et voyons ensemble ce qu'il faut faire pour les aider ». « Nous devons et pouvons devenir notre propre docteur pour nous soigner de nos violences envers les autres et devenir totalement altruiste comme Gandhi ». Nous citerons aussi la conclusion



Gilles Sagodira, Régine Armoudom et Thierry Morfin, professeur de Kriya Yoga, autour d'un portrait de Gandhi lors de la nuit de méditation du 30 septembre pour la non-violence (ahimsa).

du poème proclamé par le Dr Gilles Sagodira, chercheur en Éducation, poète et activiste de la paix, « pour ouvrir le sens de notre responsabilité » : « Partageons notre existence pour l'ultime secret de la vie. Celui de sa préservation dans toutes ses formes ». Enfin, nous signalons cette belle recommandation de Gandhi affichée dans la salle : « Le bonheur c'est lorsque nos actes sont en accord avec nos paroles ». Comme quoi la méditation et la réflexion doivent nous faire passer à l'action pour changer de comportement et construire un monde juste et solidaire.

« Ensemble suivons Gandhi »

À ce sujet, un ami de la philo à La Réunion nous a envoyé un message pour attirer notre attention sur le fait que « le nombre de millionnaires dans le monde a augmenté de 8 % en 2016 selon une étude de Capgemini ; 16,5 millions de personnes

possédant un million de dollars se partagent désormais 63.500 milliards de dollars. Lorsque quelques humains s'accaparent chaque année toujours plus de la richesse de la planète et que, chaque année, 10 millions d'humains (dont 5 millions d'enfants) meurent de n'avoir pu manger et que plus de 800 millions souffrent de la faim, qui cela choque-t-il ? Radios et télévisions nous alertent-elles heure par heure (60 minutes = 10 enfants morts de faim) sur l'insupportable inhumanité de ce drame condamnant à mort des millions de nos sœurs et de nos frères ? Les juges des tribunaux internationaux se saisissent-ils de cette massive mise en danger de la vie d'autrui, de cette permanente non-assistance à personnes en danger ? Et nous-mêmes, voulons-nous vraiment savoir ou voir cela ? ». Allons donc méditer pour agir et, comme cela était affiché à la nuit de méditation : « Ensemble suivons Gandhi »,... sans oublier ce militant réunionnais de la justice et de la paix nommé Paul Vergès !

Roger Orlu

Oté

Barkète républikène ! Mé aprésa ?

Yèr dovan la proféktir, Ratenon la trouv in formil mi doi rokonète i bote amoin bien. La ministrèz l'outremèr lété la Rényon é la invite ali konm tout in kantité z'èlu pou pran in ropa républikin. Li la pa vouli alé, mé li la di, li sar dovan la proféktir pou prann avèk son bann z'ami in barkète républikène. I pé dir son kozman lété plito rigolo é mi pans lété di pou fé ri la boush in takonn moun.

Astèr moin lé touzour a d'mandé kèl sé lo program so dépitè-la. Késtyonn sinéma, mi pans li lé bon ; avan yèr li té apré koup zèrb avèk son bann dalon. Zordi li pran lo barkète républikin. Domin, li va trouv in n'ot afèr touzour dann domène la kominikasyon. Mé lo fon dé shoz ! Kosa i lé ? Ousa li lé ?

Moin la pa antann dir li la dépoz in dosyé program pou La Rényon. Pétète li la fé é sré bon savoir kosa nana anndan. Program nout parti sète-la mi koné in pé dann son bann grann lign, in pé dann détaye : nana in bann réform de fon konm l'asanblé unik, lo bann pouvoirs pou l'asanblé-la, arète avèk l'amdman Virapoullé, épi in kantité propozisyon nou la pa obliy fèr dopi in tan konsékan dann domène l'ékonomi, l'anvironeman, la kiltir, la lite kont la mizèr.

Mi vé pa dir ali pran nout program pars kan in moun i kite anou, i diré moityé son koko i sèk, é tout lo bann z'idé li l'avé dopi lo tan nou la fé in bout shomin ansanm li la fine anlav son sèrvo avèk sa... L'èr-la sanm pou moin nana in l'idé lé inportan : sé arète avèk lo kolonyalism épi lo néo. Sé ankor défann a tou pri nout l'idantité rényonèz pou amenn anou dann shomin nout dévlopman dirab.

Si li lé pou sak moin la di, é si d'ot lé pou sak nout parti la mète dann son program, akoz i réini pa épi i fé pa in shart pou nout dékolonizasyon épi nout dévlopman. Barkète républikène, sa lé bien mé konm di, dann Cyrano métyé Rostand : « Sa lé in pé kourt bononm ! »

Justin